Atelier Parents #1

***Rencontre d’information***

*2019-2020*



*Animée par*

*Alice Mittler*

*Conseillère en éducation préscolaire***Déroulement**

Commission scolaire des Phares

1. Accueil
2. Jeu des présentations
3. Passe-partout qu’est-ce que c’est ?
4. Organisation et logistique
5. La communication parents-animatrice
6. La première rencontre
7. Évaluation de la rencontre

***Passe-partout qu’est-ce que c’est ?***

*Saviez vous que…*

* Passe-Partout, le programme d’animation auprès des parents et de leur enfant de 4 ans a maintenant plus de 30 ans;
* Le programme d’animation Passe-Partout rejoint en moyenne 10 000 familles chaque année au Québec;
* Le programme d’animation Passe-Partout implique l’un des agents les plus importants pour la réussite scolaire de l’enfant : le parent, et assure ainsi :
	+ - Une intervention indirecte auprès de tous les membres de la famille;
		- Un impact certain sur la réussite car il jumelle les interventions parents et enfants;
		- Un soutien de compétences parentales et valorisant, stimulant et développant de saines attitudes éducatives;
		- Une occasion pour ces parents et leurs enfants d’apprivoiser l’école, de tisser le premier lien entre la famille et le milieu scolaire;
		- Le programme d’animation Passe-Partout est l’unique moment où les parents ont l’occasion, de façon organisée et structurée, de réfléchir, d’échanger et d’apprendre sur leur rôle d’éducateur.



* Le Conseil supérieur de l’éducation recommande « d’offrir plus largement les programmes d’affinement des compétences parentales qui, à la fois, mettent à profit les acquis et les ressources des parents, et les soutiennent dans la démarche éducative auprès de leur enfant ».1
* Le ministère de l’Éducation, dans son plan d’action pour la réforme, veut maintenir le soutien aux compétences parentales. « Pour les parents, l’accompagnement des enfants pendant leur cheminement scolaire est à la fois exigeant et essentiel. Or, les interventions des éducateurs et des éducatrices auprès des jeunes enfants sont plus efficaces et elles sont bien harmonisées avec celles des parents. (…) le ministère maintiendra donc son soutien au programme Passe-Partout, dont bénéficient environ 10 000 familles… »2

*Les objectifs de Passe-Partout*

Les buts visés par le programme Passe-Partout sont :

* Permettre aux parents de favoriser le développement psychomoteur, affectif, social, langagier et cognitif de leur enfant en leur suggérant et en vivant des activités diversifiées;
* Soutenir les parents dans la transmission à leur enfant de valeurs positives face à l’école;
* Permettre au parent de se reconnaître comme principal responsable de l’éducation de son enfant;
* Soutenir les parents dans l’établissement d’une relation significative avec leur enfant;
* Soutenir les parents dans la création et le maintien d’un encadrement pour leur enfant;
* Disposer les enfants à mieux intégrer les apprentissages scolaires;
* Permettre aux enfants de mieux se connaître entre eux afin qu’ils se sentent davantage en confiance lors de leur entrée à la maternelle;
* Permettre aux enfants de se familiariser avec l’école qu’ils fréquenteront l’année suivante;
* Dépister chez les enfants certains problèmes qui pourraient être résolus avant la rentrée, comme des problèmes de la vue, de l’ouïe ou du langage.

*Ce qu’on fait à Passe-partout*

* On apprend des comptines, des chansons, des jeux.
* On développe notre motricité fine : colorier, découper, coller, peinturer, dessiner.
* On développe notre motricité globale par des jeux de toutes sortes : sauter, courir, ramper, lancer un ballon, se tenir en équilibre sur une jambe, etc.
* On apprivoise l'école : on visite les lieux, on rencontre des élèves, des professeurs, la direction. On apprend de nouvelles règles de vie.
* On apprend à mieux connaître nos amis et à mieux se connaître soi-même.
* On fait des jeux avec nos parents en lien avec les thèmes des rencontres.

***Organisation et logistique***

Les ateliers

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Les ateliers enfants | Les ateliers parents | Les ateliers parents-enfants |
| Nombre d’ateliers | 28 dont 1 journée complète | 6 dont 2 en individuel | 5 dont un spéciale papas |
| Durée | ½ journée | 2h | 1h à 2h |
| Qui vient ? | Enfants seulement | Parents seulement | Enfant accompagné d’un adulte |
| Qui anime ? | Alice | Alice + invité | Alice |
| Déroulement  | Routine  | en groupe ou en individuel | Les adultes sont responsables de l’encadrement des enfants |



**Votre participation, comme parent,**

**sera très importante pour votre groupe Passe-Partout.**

**La qualité des rencontres dépendra de votre implication et de votre participation.**

Répartition des groupes

* Proposition et inscription dans les groupes

Transport

* Le transport vous est offert gratuitement si cela ne dévie pas le parcours habituel de l’autobus
* Lors des sorties parents-enfants, vous êtes en charge du transport de vos enfants (sauf exceptions prévues)
* Remplir le formulaire de transport pour avoir accès à celui-ci

Photos scolaires

* Norjoli : mardi 22 octobre
* Alizés : lundi 23 septembre (pas possible pour les Passe-Partout)
* Bois-et-marées : mercredi 16 octobre (pas possible pour les Passe-Partout)
* Aquarelle : mardi 8 octobre (pas possible pour les Passe-Partout)

Matériel

* Liste (voir annexe)
* Choix
* Mise en commun et identification
* Récupération du matériel

***La communication parents-conseillère***

Agenda « des petits mots doux »

* Au début des ateliers, on vous remettra « le petit cahier des mots doux »
* À chaque semaine vous devrez avoir complété la phrase du jour
* Marquez la page du jour avec un trombone ou une pince
* Vous devez apporter le petit cahier à chaque atelier enfant
* Mme Alice lira à votre enfant votre petit message pendant la collation
* Sur la page de gauche vous pouvez écrire un petit message à Mme Alice
* À chaque atelier Mme Alice remplira la partie de droite du petit cahier

***Il est important de prendre connaissance de son contenu après chaque atelier***

Courriels

* Si vous disposez d’un courriel, vous pouvez le communiquer à la conseillère, elle pourra alors choisir de vous écrire pour vous informer de certains changements

Facebook

* Un groupe privé Facebook a été créé afin de partager des informations et des photos des activités
* Seuls les membres peuvent voir les publications
* Seuls les parents peuvent faire partie du groupe
* Le groupe sera archivé à la fin de l’année
* Aucune demande d’amitié personnelle ne sera acceptée par la conseillère………

Tempêtes

* Si la commission scolaire suspend les cours ou ferme l’école le matin avant le début des cours, aucun appel ne vous sera fait (il vous appartient d’écouter les nouvelles pour savoir si les cours sont suspendus)
* Si les cours sont suspendus dans le courant de la journée et que votre enfant est déjà à l’école, il ira là où vous l’avez mentionné dans la feuille complétée (« en cas de tempête »)

***La première rencontre***

* La première rencontre est une rencontre avec le parent
* Le premier atelier suit la routine des ateliers enfants
* Apporter le petit train colorié (par l’enfant) et complété (photo + qualité)

***Évaluation de la rencontre***

* Questionnaire d’évaluation de la rencontre à remplir